



Probleme de toit avec constructeur

Par **ATV**, le **21/05/2008** à **10:58**

bonjour,

J'ai un contrat avec un constructeur pour une maison. C'est l'archi de la société qui a fait les plans. Comme nous sommes en limite de propriété le mur en limite n'est pas droit. Ils ont commencé la toiture et ils viennent de s'apercevoir qu'il y a un pb: quand on est face à la maison le toit (rangée de génoise) a une différence de hauteur de 26 cm entre la gauche et la droite. Ce qui veut dire que le toit n'est pas droit. L'archi nous dit qu'il avait prévu de le faire de l'autre côté mais que ce n'est pas possible car on est en limite de propriété et que nous ne pouvons envoyer les eaux chez le voisin. C'est dur à expliquer. Mon problème est qu'ils nous ont jamais parlé de ce problème que nous aurions pu résoudre au moment de l'élaboration des plans. Que puis-je faire? Merci de votre réponse